Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_58-DE

Publié le 04/03/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2026

Séance du 3 mars de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 25 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			Xavier COMPAIN
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_58-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie		X			Nathalie COSSE
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			
THOMAS Philippe	X				
TROEGER Eva		X			

En exercice : 57 **présents :** 49 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 53 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_58-DE

CC_2026_58 : Insertion par l'activité économique : Demande de subvention au titre du FSE

Monsieur le conseiller délégué rappelle que Leff Armor développe depuis de nombreuses années une action d'insertion sociale et professionnelle en direction des personnes en recherche d'emploi et en transition professionnelle. L'encadrement des agents des Chantiers communautaires est assuré par quatre encadrants, trois encadrants techniques et une encadrante socioprofessionnelle.

Afin de soutenir les dépenses liées à cet encadrement, Leff Armor communauté sollicite chaque année des cofinancements auprès des partenaires institutionnels, notamment dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE), mobilisé via des appels à projets portés par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, organisme gestionnaire des fonds européens sur le territoire.

Pour l'année 2026, les modalités de financement évoluent avec un taux d'intervention du FSE fixé à 30 % des dépenses éligibles d'encadrement, contre 40 % lors de la précédente programmation.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs		Montant
Fonds Social Européen	30%	59 858,21 €
Etat - ASP	7,72%	15 412,50 €
Autofinancement – Leff Armor communauté	62,28%	124 256,67 €
TOTAL	100 %	199 527,38 €

Entendu l'exposé de monsieur le conseiller délégué,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE les principes du Fonds Social Européen pour l'année 2026,

APPROUVE le plan de financement,

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à solliciter les différents financeurs, et à signer tous les documents intervenant dans le cadre de sa mise en œuvre et sa gestion.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Fabien Jousse